



**Extrait du Registre  
 Des  
 Délibérations**

L'an deux mille dix sept  
 Le 28 Juin à 18 heures 00

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Cubzaguais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 21 Juin 2017.

DELEGUES EN EXERCICE : 37  
 NOMBRE DE PRESENTS : 23  
 NOMBRE DE VOTANTS : 32

**Objet : MSAP – Plan de financement et demandes de subventions**

Présents : 23

**BORELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), BOURSEAU Christiane (Virvac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), COUPAUD Catherine (Pugnac), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac), DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), FUSEAU Mickael (Pugnac), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), JEANNET Serge (Gauriaguet), LARRIEU Josette (Saint Gervais), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), Angélique LUSSEAU (Saint André de Cubzac) MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (Lansac), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), ROUX Jean (PUGNAC).**

Absents excusés ayant donné pouvoir : 9

**AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) pouvoir à Marie-Claire BORELLY, BASTIDE Jacques (Saint Laurent d'Arce) pouvoir à Armand MERCADIER, BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac) pouvoir à Philippe DAILLY, GRAVINO Bruno (Saint Trojan) pouvoir à Catherine COUPAUD, ISIDORE Jean Marc (Bourg) pouvoir à Mickael FUSEAU, COURSEAUX Mickael (Saint André de Cubzac) pouvoir à Célia MONSEIGNE, PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac) pouvoir à Georges MIEYEVILLE, JOLY Pierre (BOURG) pouvoir à Jean ROUX, Alain TABONE pouvoir à BRIDOUX-MICHEL Nadia.**

Absents excusés : 5

**BLANC Jean Franck (Teuillac), MABILLE Christian (Peujard), MANSUY Ludovic (Saint André de Cubzac), SAEZ Catherine (Tauriac), SAGASTI Sylvie (Peujard)**

**Secrétaires de séance : Armand MERCADIER.**

Vu la délibération n°2016-14 du 09/03/2016 approuvant le projet de création d'une MSAP, son programme prévisionnel, le coût prévisionnel estimé à 3 450 000€ HT et autorisant la mise en concurrence afin de retenir un maître d'œuvre avec un mode de sélection des candidats en concours et arrêtant ainsi le montant de la prime à 20 000€ HT,

Vu la délibération n°2016-58 du 27/06/2016 portant composition et indemnités des membres du jury,

Vu les délibérations n°2017-09 du 15/02/2017 et n°2017-38 du 29/03/2017 relatives à l'élection de la Commission d'Appel d'Offres,

Vu l'arrêté n°20160801 du 01/08/2016 portant désignation des membres du jury,

Vu l'avis du jury en date du 02/08/2016 sur le classement des candidatures,

Vu la décision n°05-2016 en date du 12/09/2016 fixant la liste des candidats admis à concourir,

Vu l'avis du jury en date du 11/05/2017 portant sur l'examen des projets,

Vu le choix du Conseil Communautaire, après avis du jury, d'attribuer le marché négocié de maîtrise d'œuvre au groupement dont le mandataire est l'Agence Duclos Gaudin Riboulot, sur un montant prévisionnel des travaux de 3 450 000€ HT représentant un marché de MOE d'un montant forfaitaire de 358 800,00€ HT,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération ci-dessous

<b>Budget prévisionnel d'investissement</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Construction (1460€ / m2)	3 150 000€	<b>Etat</b>	<b>425 000€</b>
VRD	300 000€	<i>FSIL</i>	175 000€
Terrains	400 000€	<i>DETR (maintien présence services Etat)</i>	125 000€
Maîtrise d'œuvre	358 800€	<i>DETR</i>	125 000€
Contrôle technique	15 000€	<b>Département</b>	<b>800 000€</b>
SPS	8 000€	<b>Région</b>	<b>500 000€</b>
<b>Total HT</b>	<b>4 231 800€</b>	<b>FCTVA</b>	<b>829 433€</b>
Préfinancement TVA	846 360€	<b>Autofinancement</b>	<b>2 523 727€</b>
<b>Total TTC</b>	<b>5 078 160€</b>	<b>Total TTC</b>	<b>5 078 160€</b>

- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter les subventions indiquées auprès de l'Etat, le Département de la Gironde et la Nouvelle Région Aquitaine,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac  
 Le 29 Juin 2017.

Le Président

A.DUMAS

